

Code en 2 dimensions qui une fois scanné par un Smartphone permet de visualiser un contenu avec du texte, des photos et éventuellement du son. Les différents QR codes proposés par la Ville renvoient vers son site Internet.



**TRAVAUX ET MAINTENANCE**  
Priorité donnée à la sécurité, au confort et à la convivialité **PAGE 4**



**PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE**  
Une journée en accueil de loisirs **PAGE 6**

# Le journal des écoles de l'enfance et des loisirs

# PERPIGNAN

www.mairie-perpignan.fr

Supplément thématique au Journal d'information de la Ville de Perpignan

## La famille au cœur de l'action éducative



**DOSSIER**  
**Projet éducatif :**  
La famille au cœur de l'action éducative

PAGE 1 À 3



**Équipement et pédagogie**  
Favoriser l'accès à la connaissance

PAGE 5



**Informations pratiques**

PAGE 8

Représentant légal : Jean-Marc Pujol  
Directeur de la publication : Sandra Cognet  
Rédaction en chef : Johanna Halimi-Claverie  
Photos : Service photo de la Ville  
Mise en page et impression : Agence Totem.fr  
La reproduction même partielle, des textes, dessins et photographies publiés est interdite.  
Numéro d'ISSN : 1769-9673  
Dépôt légal : © Ville de Perpignan, Sept. 2011



Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. De nombreuses personnes qualifiées ont pour mission de prendre le relais sur les différents temps de l'enfant ; le parent reste néanmoins un acteur essentiel du processus. Nathalie Beaufls, maire-adjoint délégué à l'Education et à l'Enfance répond aux questions du Journal des écoles sur l'importance de la famille au cœur de l'éducation.

**Le Journal des écoles :**  
**Nathalie Beaufls,**  
**vous êtes maire adjoint délégué à l'Education et à l'Enfance, en quoi le rôle du parent est primordial au sein de la communauté éducative ?**

**Nathalie Beaufls :** Le parent est le premier éducateur de l'enfant dans son parcours de vie, il l'est donc aussi dans son parcours scolaire. Il est membre de la communauté éducative et doit, à ce titre, être impliqué en amont sur ce qui la structure. Le parent doit être informé, faire des

propositions et collaborer avec les autres membres de la communauté éducative pour, au final, participer à la décision. D'autre part, lorsque la Ville mène des actions fortes pour favoriser l'épanouissement de l'enfant, elles ne sont pleinement

### ÉDITO

**La famille, un repère essentiel dans le processus éducatif**

La cellule familiale joue un rôle fondamental dans le développement de l'enfant, non seulement affectif mais également psychologique et culturel. Un enfant a besoin plus que tout autre de se sentir en sécurité dans un cadre harmonieux qui lui sert de modèle en lui inculquant avec pédagogie un système de valeurs crédible à même de lui permettre avec les années de construire des ponts vers son autonomie future.



Si l'école prend ensuite le relais pour lui délivrer une éducation plus globale, lui apprendre à vivre en société et lui faire prendre conscience du sens de la collectivité tout en lui donnant les moyens de s'épanouir personnellement, le rôle pédagogique de la famille n'est pas pour autant terminé. Bien au contraire. Les parents restent tout au long du processus un repère. C'est la vie qui le veut.

C'est pourquoi, il est indispensable d'associer le parent à la communauté éducative pour qu'il se la représente au mieux dans sa complexité et pour que la structure scolaire soit également mieux à même d'entendre ses aspirations pour son propre enfant. C'est ainsi que la Ville informe le parent, l'incite à faire des propositions et à travailler en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative, pour participer à la décision. Et ceci est tout aussi vrai pour le périscolaire ou l'extrascolaire. Les textes réglementaires reconnaissent d'ailleurs le rôle du parent délégué.

De même, l'accompagnement à la parentalité est essentiel pour les publics fragiles. Dans tous les cas, il en va de l'épanouissement de l'enfant, dans sa conscience progressive du bien collectif. L'éducation est essentielle pour l'avenir de toute société. Elle en est le ciment fondamental.

**Jean-Marc PUJOL**  
Maire de Perpignan



**La petite enfance**  
**L'offre d'accueil des tout-petits, une priorité de la Ville**

PAGE 7

# 2 / Dossier La famille au cœur de l'action éduca

## Rencontre parents - étudiants

Dans le cadre du Programme de Réussite Educative, une action citoyenne d'accompagnement d'enfants en fragilité est menée depuis 3 ans par des étudiants bénévoles de l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville). « *Un étudiant accompagne 1 enfant 2h par semaine à domicile, autour d'un projet éducatif individualisé, par l'accompagnement scolaire mais surtout culturel pour lui permettre ouverture et autonomie* », explique Yasmina, responsable de l'AFEV à Perpignan. Ce dispositif couvre 40 enfants d'écoles maternelles et primaires repérés comme ayant le plus besoin de cet accompagnement. Le 25 mai 2011, une rencontre des parents, des enfants et des étudiants engagés dans cette action a été organisée à la maison des jeunes de Saint-Gaudérique et au parc Sant Vicens. ■



Rencontre parents/étudiants pour clôturer l'année à la Maison Saint-Gaudérique.



Nathalie Beaufiglioli, maire adjointe déléguée à l'Education et à l'Enfance ouvre le débat avec les parents, entourée de J.-M. Pujol, maire ; M.-C. Portet Salomon, Directeur de la DAE, M.-C. Bosch, Directeur Adjoint ; N. Darche, Responsable Division Education et J. Badiane, Responsable du service Vie Scolaire.



Les parents d'élèves, membres actifs

... pertinentes que si le parent s'implique. Pour exemple, sur l'action *Coup de pouce lecture*, un parent constatait que ce dispositif avait permis à son enfant de se réconcilier avec la lecture et lui avait permis, en tant que parent, de l'encourager à la maison, de prendre goût à se rendre à la bibliothèque en famille... Les parents reconnaissent que le travail commencé à l'école doit être poursuivi à la maison.

**Le J des E : Vous avez vous-même été Présidente de parents d'élèves, quels sont précisément les rôles de ces parents élus ?**

**N.B. :** En effet, j'ai été parent déléguée pendant plus de 15 ans. Le rôle du parent délégué est officiellement reconnu, des textes règlementaires régissant ce statut (décrets et circulaires de 2006). Les parents élus représentent l'ensemble des parents. Ils ont 3 missions essentielles : relayer l'information, s'exprimer vers les institutions au nom des autres parents et être force de proposition. Cela se concrétise notamment par la participation au conseil d'école où ils reçoivent des informations, peuvent s'exprimer et participer aux décisions : règlement intérieur, projet d'école, organisation des temps de la journée...

**Le J des E : Existe-t-il une concertation étroite entre ces parents délégués, le personnel éducatif et la mairie afin d'être plus proche de leurs préoccupations ?**

**N.B. :** Bien sûr, c'est essentiel. De façon générale et réglementé au niveau national, le travail de concertation

avec les parents délégués se traduit au sein de l'instance officielle qu'est le conseil d'école. Mais il existe de nombreuses actions à l'initiative de la Ville où les parents sont parties prenantes. Ainsi, une rencontre est organisée chaque année avec le Maire, l'Adjoint à l'Education et l'ensemble des parents délégués (59 écoles publiques à Perpignan) pour présenter les missions de la Ville et avoir un débat de portée éducative sur un thème. Cette année, nous avons échangé sur les temps périscolaires gérés par la Ville, qui peuvent représenter jusqu'à 5h de la journée d'un enfant à l'école. De même, quand nous aidons au fonctionnement des écoles, nous associons étroitement les parents délégués : ils sont invités à mes visites d'école, aux réunions sur les projets d'extension... Pour le fonctionnement matériel, les fédérations de parents d'élèves sont membres de la Caisse des écoles qui dispose d'un budget et choisit fournitures, équipements informatique... En ce qui concerne la restauration, je déjeune plusieurs



Jean-Marc Pujol, maire, en visite dans une classe accompagné de Joan Pere Lebihan, président de l'association La Bressola.

fois par an avec les parents délégués dans les restaurants scolaires, ils sont également présents à la commission des « menus ». Enfin, dans notre travail d'animation du Projet Educatif Local (PEL), ces fédérations sont systématiquement associées aux groupes de travail. Dans le cadre de la relecture du PEL, afin de garantir une représentation plus complète des parents, nous réfléchissons à une représentation par territoire et par temps de l'enfant.

**Le J des E : Quelles sont les actions menées par les services de la Ville en**

**partenariat avec les écoles pour associer les parents à certaines actions ?**

**N.B. :** Il existe différentes façons de les associer. Tout d'abord, en leur montrant ce qui est fait pour leurs enfants, comme au mas Bresson, où les enfants ont travaillé sur l'art, le langage et l'astronomie, puis les parents ont été invités à une soirée de restitution. Ensuite, en les faisant participer, comme sur le dispositif *Art en poche* qui permet aux enfants d'accéder à des manifestations culturelles avec leur famille ; ou encore lors de l'action de sécurité routière organisée sur un temps de travail en classe avec les



**Jeux et bonne  
humeur  
pour une  
après-midi  
ensoleillée  
au parc  
Sant-Vicens**

tive



de la communauté éducative.



Une soirée découverte des étoiles au Mas Bresson.

enfants puis avec les parents sur sites. Enfin, nous menons un travail d'accompagnement à la parentalité. Cela se traduit par des actions envers les parents de jeunes enfants (2-3 ans), par l'intermédiaire des lieux d'accueil enfants/parents, espaces d'écoute, d'échange. Mais aussi pour les parents d'enfants scolarisés, avec des actions qui reposent sur un contrat avec la famille, à l'image des clubs *Coup de pouce lecture ou langage* ; ou encore les ateliers parents lancés cette année pour débattre, sur un sujet d'actualité éducative, comme en juin dernier où nous avons échangé sur les rythmes de l'enfant. L'objectif est de faire 3 ateliers par an sur des thèmes choisis avec les parents : aide au devoir, addiction aux jeux...

**Le J des E : Le PEL mis en place par la Ville avec divers partenaires, valorise le rôle éducatif des parents, notez-vous des retours positifs et constatez-vous une évolution de l'implication du parent dans le processus éducatif ?**

**N.B. :** L'accompagnement à la parentalité est essentiel pour les publics fragiles : il demande l'investissement d'une équipe professionnelle et plurielle mais une fois la mise en confiance réussie, les résultats sont là. L'objectif d'échanges et de travail en commun s'adresse à tous les parents, or on constate qu'ils participent. Lorsque nous les sollicitons, ils sont demandeurs d'informations, adoptent des démarches constructives ; conscients des contraintes des collectivités, ils essaient de trouver des solutions avec l'ensemble des acteurs éducatifs. Pour aller plus loin, il faut encore

améliorer la communication, en considérant leurs problèmes de disponibilité. Nous tentons de faire des présentations d'activité le week-end, d'aménager les horaires des réunions avec garderie à disposition, ou de nous appuyer sur des parents-relais avec la mise en place d'un lieu d'accueil par école pour améliorer le contact.

**Le J des E : Quelles sont les actions fortes de la Ville pour cette nouvelle année scolaire ?**

**N.B. :** Nous devons développer nos occasions d'échanges : réunions-débats, visites sur sites... Et impliquer de plus en plus les familles sur certaines actions ; par exemple ouvrir une manifestation comme *Couleur Culture* au week-end pour permettre aux familles demain d'y participer ; ou augmenter les temps d'accompagnement des parents sur des actions qui entrent dans le Projet de Réussite Educa-

tive : *Coup de pouce*, travail sur la lecture avec les BCD (Bibliothèques Centres Documentaires). Par ailleurs, un diagnostic a été effectué par un cabinet d'étude sur le PEL, un questionnaire a été remis aux familles sur 2 territoires (un en Zone d'Education Prioritaire, un hors zone), nous analyserons les retours et établirons un plan d'actions en conséquence. ■



## Coup de Pouce

Financé par la CAF, l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances, le Programme de Réussite Educative de la Ville (PRE) et l'Education Nationale, ce dispositif s'adresse aux élèves de CP « fragiles » en lecture. Un club réunit 5 enfants, pris en charge par un animateur formé, 4 fois par semaine, 1h30 à la fin de la classe, dans un espace d'apprentissage stimulant. L'engagement des parents est prioritaire, ils accompagnent, encouragent leur enfant et participent à quelques réunions. Un contrat signé entre parents, enfant, élu municipal, animateur, enseignant et association pilote précise les engagements de chacun. Le 14 juin 2011, N. Beaufils, Maire Adjoint Délégué à l'Education, D. Beck, Inspecteur d'Académie et J. Marty, Président de la CAF, ont remis certificats et livres aux 80 enfants ayant participé à l'action et aux 10 enfants de grande section maternelle qui ont suivi une action *Coup de Pouce* expérimentale d'accompagnement à l'oralité. ■



Diplômes bien mérités pour les enfants ayant bénéficié d'un « Coup de pouce lecture ».

## Actions diverses

### > Lieux d'accueil enfants/parents Saint-Mathieu, Vernet-Salanque

Lieux d'échange sur les problématiques touchant les parents, créés à partir des besoins recensés par les centres sociaux.

### > Ecole B. Pascal : Coup de Pouce aux parents !

Ayant des difficultés à les impliquer sur les actions *Coup de pouce*, l'équipe du PRE, l'Association Pour Favoriser l'Egalité des chances à l'Ecole et les Francas ont proposé des ateliers pour les parents afin de préparer le travail qu'ils feront avec leurs enfants à la maison.

### > Art en Poche

Prolonge sur le temps familial le travail culturel fait en classe. Les enfants ont un Pass pour eux et leurs parents, il leur permet de se rendre au musée, au théâtre...

### > Education physique et sportive

La Ville et ses partenaires éducatifs réactualisent une organisation favorisant la pratique d'une activité physique sur tous les temps de l'enfant. Les modalités de mise en œuvre seront présentées aux parents au début de cette année scolaire. ■



un pass pour la culture en famille !



Les parents sensibilisés à la prévention routière aux abords des écoles.

## 4 / Travaux et maintenance

Groupe scolaire  
Jean Jaurès



Nouvelle classe  
maternelle pour  
le groupe scolaire  
Vertefeuille



Travaux de  
menuiserie pour  
le groupe scolaire  
d'Alembert



**D'importants  
travaux de  
maintenance  
réalisés  
pendant l'été**

→ **Rénovation et ravalement des façades** : groupe scolaire J. Ferry.

→ **Rénovation des peintures des classes** pour les écoles élémentaires E. Roudayre, B. Pascal, et R. Rolland, avec pour ce dernier groupe scolaire le remplacement des sols du restaurant scolaire.

→ **Pose de screens/brise soleil** pour diminuer les effets de la chaleur pour les maternelles Picasso, H. Rigaud, et B. Pascal.

# Priorité donnée à la sécurité, au confort et à la convivialité



Projet de restructuration du groupe scolaire Herriot, Zay et Curie.

**Améliorer les conditions scolaires et périscolaires, moderniser le cadre de vie des enfants, répondre aux besoins d'accueil des nouveaux élèves, favoriser la mixité sociale et intellectuelle, simplifier et faciliter les déplacements vers les espaces communs sont autant d'objectifs qui guident la mise en œuvre des travaux dans les écoles.**

## Des rénovations au plus près des besoins



Construction d'un restaurant scolaire à Alembert.

**> Groupes scolaires d'Alembert et E. Herriot, J. Zay et M. Curie : construction d'un restaurant scolaire et rénovation des locaux**

Au groupe scolaire d'Alembert, l'amélioration des conditions d'accueil a suscité la construction d'un restaurant scolaire, opérationnel en octobre, de 125 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée permettant d'améliorer le confort des enfants pendant le repas. Des travaux d'isolation thermique et le remplacement des menuiseries cet été vont également améliorer le confort des élèves. Lors d'une dernière tranche de travaux, le projet de restructuration de l'école permettra la suppression des préfabriqués, la création de lieux de mutualisation Ecole Maternelle/Elémentaire et ALAE (Accueil de Loisir Associé à l'Ecole) et de liaisons inter écoles pour favoriser les accès aux espaces communs. La restructuration des salles libérées permettra d'implanter 2 classes pour les petits avec 1 dortoir attenant. Le groupe scolaire E. Herriot, J. Zay et M. Curie fait aussi l'objet de travaux de rénovation importants, avec cet été l'isolation thermique des toitures terrasses et le remplacement des menuiseries.

Ces travaux font suite à la réhabilitation du restaurant scolaire, ayant permis l'aménagement d'un hall d'entrée, de sanitaires et de lave-mains pour les enfants ; la restructuration intérieure ; des vestiaires et sanitaires pour le personnel. En 2012, le projet de restructuration se poursuivra avec la suppression des préfabriqués, la création de lieux de mutualisation Ecole Maternelle/Elémentaire et ALAE.

**> Ecole maternelle Debussy, groupes scolaires Les Platanes et Pasteur Lamartine : rénovation des restaurants scolaires**

L'école maternelle Debussy va connaître une rénovation importante au cours des prochains mois. Le restaurant scolaire, très

à l'étroit, va être installé dans le local face à l'école, dans lequel sera aussi aménagé une salle d'activité et des sanitaires. L'ancien réfectoire permettra d'aménager un grand dortoir pour les petits. Les groupes scolaires Pasteur Lamartine et Les Platanes bénéficieront d'un restaurant scolaire restructuré. Les travaux s'organiseront sur 24 mois en moyenne.

**> Maternelle Vertefeuille : nouvelle classe et annexes**

Après la construction du nouveau restaurant au groupe scolaire Vertefeuille, les anciens locaux ont été réaménagés pour accueillir une nouvelle classe maternelle et ses annexes.

**> Groupes scolaires J. Jaurès et J.-J. Rousseau : de lourds travaux de réhabilitation**

A J. Jaurès, les enfants sont désormais accueillis dans un cadre agréable et fonctionnel pour prendre leur repas. Une salle informatique, une salle de réunion, un bureau pour l'ALAE ont aussi été aménagés dans le nouveau bâtiment. L'entrée de l'école a été entièrement réaménagée.

En ce qui concerne le groupe scolaire J.-J. Rousseau, de lourds travaux de réhabilitation sur site sont à l'étude. ■



Groupe scolaire Les Platanes, projet de restructuration.

## Sécurisation aux abords des écoles

Lieu de fréquentation importante d'enfants, les abords des écoles sont tout particulièrement soignés par la commune, afin de garantir à tous une sécurité optimale et d'en augmenter le caractère convivial.

Depuis 2010, une dizaine d'abords d'écoles ont été réalisés (Ludovic Massé, Victor Duruy, Jean Jaurès, Romain Rolland, Jean Amade...), certains réclamant une intervention en deux tranches de travaux (sécurité puis convivialité). Chaque aménagement est le fruit d'une concertation préalable entre les différents acteurs concernés, l'école, les services communaux, les travaux publics, les bureaux d'études et la sécurité routière.

Comme dans de nombreux endroits dans Perpignan, chaque usager est pris en considération, l'espace public se trouve désormais plus sécurisé et plus convivial. Des réalisations qui sécurisent nos enfants et améliorent la vie de chacun. ■



**Les enfants initiés à la Prévention routière.**

## Sac à histoires

Les enfants de maternelles apportent une histoire dans leur sac. Elles sont traduites en fichier audio dans la langue maternelle de chaque enfant afin d'établir un lien entre la langue parlée à l'école et celle parlée à la maison. Ce sont les parents qui traduisent et enregistrent ces histoires. Leur implication permet à l'enfant de faire un trait d'union entre l'école et la maison.



L'apprentissage de la lecture, un moment clé dans le processus éducatif.



Présentation de nombreux projets pour Expo Sciences.

## ExpoSciences :

a accueilli en juin une centaine de classes et une quarantaine de projets scientifiques. Maternelles, primaires, collèges, lycées, centres de loisirs, crèches exposaient. Les objectifs : encourager l'éducation aux sciences et techniques par l'observation et l'expérimentation, valoriser les projets réalisés dans les structures éducatives, développer des lieux de pratique (établissements scolaires, structures péri et extrascolaires), favoriser une relation entre jeunes et chercheurs, faire connaître le tissu industriel, scientifique et technologique régional. ■



Lecture complice avec maman !

## Favoriser l'accès à la connaissance

L'accès à la connaissance passe par différents apprentissages, pratiques et théoriques. S'il en est un indispensable, qui donne accès à tous les autres c'est bien la lecture qui, ouvre l'esprit, éveille la curiosité et aiguise le sens critique ; son enseignement peut prendre différentes formes.

### La lecture, un moteur essentiel

L'apprentissage de la lecture se pose comme base dans le cheminement éducatif. Plus la compréhension et la maîtrise des mots est acquise tôt, plus les enfants sont autonomes et réactifs dans l'apprentissage. Dans les écoles de la Ville, le personnel éducatif, dans un travail partenarial et de coordination, a mis en place de nombreuses actions en faveur de cet apprentissage. Ainsi le dispositif *Coup de Pouce* obtient des résultats très encourageants et prend de l'ampleur, puisque jusque là réservé aux écoles élémentaires, il a été expérimenté sur 10 enfants de grande section maternelle et s'est ouvert plus largement aux parents (groupe Blaise Pascal), afin de les impliquer et de leur donner confiance en eux pour poursuivre à la maison l'apprentissage de leur enfant à la lecture. Un travail important est également réalisé autour de l'équipement et la dotation des Bibliothèques Centres Documentaires (BCD). Ainsi, un projet BCD peut se construire, comme à l'école maternelle J. Barre, pour développer une complémentarité éducative

sur les temps scolaires et périscolaires. Scolaire, puisque l'équipe enseignante travaille en partenariat avec l'association *Lire et faire lire* et mène de nombreux projets autour du livre ; périscolaire, car l'équipe Atsem (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) propose des projets d'animation en lien avec le livre. Par ailleurs, un conteur professionnel est intervenu sur les temps méridien auprès d'une dizaine d'enfants, ce qui a permis d'enrichir ces projets.

### Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Commencer l'initiation au Développement Durable le plus tôt possible permet que des gestes utiles pour les enfants, soient automatiques pour les parents. L'ensemble de la communauté éducative multiplie donc les actions en ce sens. Pour la 4<sup>ème</sup> année, a été organisé le *Prix Petit Jardinier* : cette action a concerné les enfants d'un Accueil de Loisirs Associé à l'École et de 10 écoles primaires ayant cultivé un jardin potager. Ces écoles sont accompagnées par la Ville, qui



Éducation au goût pour la Semaine du Développement durable.

finance le matériel et l'intervention de l'association *les Jardins Ecoles Slow Food Roussillon*. Elles visent à initier ces classes au jardinage et à la consommation des fruits et légumes récoltés, à travers le programme pédagogique *La main à la terre*, et par l'intermédiaire des enfants, à sensibiliser les parents. Un autre type d'action permet d'apprendre aux plus jeunes le tri sélectif par le biais d'un jeu de l'oie réalisé grâce au travail partenarial de la mairie de quartier sud, de la DAEE, du service Environnement, de l'Agglomération et du Sydetom. ■

## Jordi Barre, école à projet

L'école J. Barre est un modèle en matière d'expérimentations éducatives. Ainsi, 5 tableaux interactifs ont été installés afin de familiariser les enfants avec les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. L'école bénéficie également d'une filière CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique). Elle regroupe des enfants musiciens qui partagent leur temps entre école et Conservatoire et des enfants suivant un cursus scolaire classique. L'objectif est de permettre aux enfants « non musiciens » de se rendre à la Casa Musicale sur ces heures aménagées afin d'accéder eux aussi à la musique. L'expérience s'est avérée concluante puisque



Tout en musique à l'École Jordi Barre !

des enfants de filières traditionnelles sont passés en CHAM grâce à cette découverte musicale. Les familles sont impliquées dans ce dispositif et participent à la formation musicale de leur enfant. ■

## Bonnes pratiques



### Formation 1<sup>er</sup> secours pour 251 élèves de CM2

- avec la Croix rouge : Boucher, Arrels, Massé, Rousseau, Pont Neuf : savoir donner l'alerte, discerner une respiration, utiliser le défibrillateur automatisé.
- avec les Sauveteurs Catalans : Blum, Duruy, Ferry, Vertefeuille, Claude Simon : prévenir des accidents domestiques en sachant protéger, alerter, arrêter un saignement, traiter une plaie et une brûlure simples.

### Chasse au gaspillage :

Pour la semaine du Développement Durable, le Syndicat Intercommunal Scolaire et de Transports a proposé un menu Bio, 2 menus favorisant l'approvisionnement local, 2 avec emballages réduits. Une animation a été proposée afin de sensibiliser les enfants au gaspillage.

### Bornes à piles :

L'entreprise SCRELEC fournit gratuitement des bacs de collecte afin de récupérer les piles usagées. 10 écoles élémentaires et 7 maternelles sensibilisées au développement durable sont équipées de collecteurs (ainsi que le Mas Bresson).



Installation de bornes à piles à l'école L. Massé.

## 6 / Pêriscolaire et extrascolaire

### Chiffres

#### → Structures

##### **Pêriscolaire :**

20 ALAE  
(Accueil Loisirs Associés à l'Ecole) :  
4 maternelles,  
16 primaires

##### **Extrascolaire :**

20 structures  
+ le Mas Bresson

#### → Enfants

##### **Pêriscolaire :**

Moyenne de fréquentation  
4 200 enfants par jour

##### **Extrascolaire :**

70 000 journées/  
enfants soit environ  
1000 enfants

#### → Animateurs

##### **Pêriscolaire :**

- maternelle :  
50 animateurs,  
182 Atsem
- élémentaire :  
150 animateurs Ville,  
115 animateurs  
associatifs

##### **Extrascolaire :**

150 animateurs

### Associations partenaires

#### Fédération Léo

**Lagrange :** ALM\* et ALP\*  
Vernet-Salanque, Diaz,  
Bas-Vernet

#### Les PEP 66 - Domaine éducation-Loisirs :

ALM et ALP Vertefeuille,  
ALM La Lunette

#### Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs :

ALM et ALP  
Saint-Assisclé

#### Les Francas :

ALM  
Saint-Martin, ALM et ALP  
Baléares

#### Fédération des Œuvres Laïques :

ALM et ALP  
Champs-de-Mars, Romain  
Rolland, ALM Square  
Platanes, ALP Clos-Banet

\* ALP : Accueil de Loisirs Primaire /

ALM : Accueil de Loisirs Maternel.



Soutien scolaire après la classe !



Après-midi récréative à l'accueil de loisirs Saint-Martin.

# Accueil de loisirs : une journée au Mas Bresson

Laisser son enfant une journée en accueil de loisirs n'est pas toujours facile. Vaut-il s'amuser, se faire des amis, avoir des activités ? L'accueil de loisirs du Mas Bresson fait partie des structures que votre enfant aura bien du mal à quitter à la fin de la journée tant elle aura été remplie ! Voyons de plus près ce qui s'y passe...



Le Mas Bresson un environnement agréable et stimulant pour vos enfants.

**7h45, l'heure de laisser votre enfant** le temps d'une journée ; direction l'un des 5 points d'accueil de la Ville. Un animateur vous accueille et inscrit votre enfant sur un registre de présence en précisant son lieu de départ et les personnes autorisées à venir le chercher.

**8h45, départ !** Encadrés par les animateurs, les enfants rejoignent le Mas Bresson en bus. Arrivés à destination, ils gagnent leur lieu d'appel par tranche d'âge. Les animateurs procèdent à l'appel de façon ludique et présentent le programme de la journée aux enfants qui choisissent de s'investir dans tel projet ou telle activité en fonction de leurs goûts.



Les parents découvrent les ateliers des enfants lors de la journée « porte-ouverte » au Mas Bresson.

**9h30, on passe aux projets !** Grâce à leur dimension éducative, ils permettent d'apprendre en expérimentant. Ces projets d'animations se déclinent en plusieurs domaines : sciences, art, sport, environnement, écriture...

**11h30, les idées ça creuse,** le temps du repas est le bienvenu ! Installés dans le restaurant self, les enfants échangent dans la bonne humeur. Ils choisissent leur table, l'heure de réservation et les hôtes avec qui ils souhaitent manger. Chaque groupe choisit ensuite un atelier, puis déjeune à l'heure de sa réservation. Par le biais d'une fiche, les enfants donnent leur avis sur les mets qu'ils ont goûté. Le

temps méridien, par sa flexibilité au niveau du fonctionnement, leur permet d'être acteurs de leur temps. Ils se déplacent de manière autonome et participent à l'atelier qu'ils préfèrent : lecture, vidéo, musique, coin repos, création manuelle, ludothèque, jeux de raquette, de ballon...

**14h, les ateliers « Temps Libre »**, un peu différents, sont proposés à vos enfants, l'objectif est de leur permettre de s'essayer dans un domaine particulier : sportif, culturel, artistique... La conception des ateliers est pensée pour que chacun s'exprime selon ses envies, ses moyens et ses attentes.

**16h, pause goûter** dans cette journée bien remplie. Retour au calme, pendant lequel les enfants expriment leur ressenti.

**16h45, il est temps de rentrer.** Les enfants récupèrent leurs affaires et se dirigent vers l'espace défini par un panneau indiquant le nom du point d'accueil. Les animateurs effectuent un appel nominatif. Hop ! Tout le monde dans les bus et voilà que votre enfant vous retrouve avec mille choses à raconter, de nouveaux amis en poche et des souvenirs plein la tête !!!

### Parole à Nicolas Petit, Directeur adjoint du Mas Bresson

« L'accueil de loisirs reçoit tous les enfants de 6 à 12 ans. Notre objectif est de mettre en place une journée type qui permette à chacun de trouver sa place au sein d'un projet et d'un groupe, l'idéal étant d'agrémenter cette action sur plusieurs séances. Il est important que l'enfant puisse découvrir de nouvelles pratiques culturelles, artistiques, sportives, à travers des activités éducatives et ludiques. Cette journée est découpée sur des temps ouverts pour que les

enfants prennent part à divers ateliers. Un travail de sensibilisation est effectué par les animateurs afin que les enfants reviennent d'un mercredi à l'autre pour mener à bien le projet dans lequel ils sont engagés. Nous organisons chaque année une journée portes-ouvertes lors de laquelle les parents découvrent les ateliers auxquels ont participé leur enfant ; par ailleurs, un site Internet est sur le point d'être finalisé, il offrira un lien avec les familles et relatera les projets réalisés. »

### Actions transversales

#### Prix Tam-Tam et Baby BD :

Les Tam-Tam sont des prix littéraires organisés par le Salon du livre et de la presse jeunesse. Le prix Baby BD est une déclinaison conçue par le Service Enfance et Loisirs, afin de rendre le 9<sup>ème</sup> art accessible aux enfants de 3 à 8 ans. Localement, ces prix sont décernés par un jury d'enfants issus des accueils de loisirs de la Ville. L'occasion de les sensibiliser à la critique littéraire et au choix de BD. ■



Le sens critique des enfants mis à contribution pour les Prix Tam-Tam et Baby BD.

#### « Ville amie des enfants » :

La Ville s'engage à faire connaître les initiatives liées à la Convention Internationale des Droits de l'enfant. Soutenu par l'Unicef et l'Association des Maires de France, ce label valorise les actions menées auprès des enfants et familles. L'action *Un cahier, un crayon* est relayée dans les écoles afin de collecter du matériel scolaire au profit des enfants d'Haïti. Une flashmob sera effectuée en novembre par les accueils de loisirs, sur une chanson offerte à l'Unicef par un artiste reconnu. ■



Flashmob à la Casa Musicale pour la Journée des droits de l'enfant.

### Renseignements

Tél. : 04 68 95 58 32  
04 68 66 30 71  
www.mairie-perpignan.fr  
Vie Pratique → Jeunes  
→ Accueils de loisirs 3-12



## 2<sup>ème</sup> édition du Festival « Bébé art à Perpignan »

Le festival a eu lieu samedi 18 juin dernier dans les jardins du relais assistantes maternelles Nord. Organisé par le service Petite Enfance, ce festival s'est construit autour de 3 objectifs :

- mettre en valeur le projet d'éveil artistique et culturel et les actions menées en direction des jeunes enfants sur les structures municipales,
- rendre l'art et la culture accessibles à toutes les familles,
- favoriser les rencontres entre familles, artistes et professionnels.

Ce fut un moment festif, de partage afin que chaque famille puisse trouver un intérêt personnel à cette journée. On a pu y trouver des expositions, des ateliers ouverts aux familles, des concerts, animés par des professionnels et des artistes qui occupent tous une place dans le projet de service d'éveil artistique et culturel. La journée a été ponctuée d'interventions de professionnels de la Petite Enfance (Contes, Kamishibai...). ■



Bébé Art, l'éveil au sens artistique pour les tout-petits.

# L'offre d'accueil des tout-petits, une priorité de la Ville



Crèche du Moulin-à-Vent, un espace ludique et didactique pour les petits !

**Les évolutions sociétales ne rendent pas toujours facile la vie des jeunes parents. C'est pourquoi l'offre d'accueil à la petite enfance a dû s'adapter afin de répondre aux besoins de ces parents qui jonglent entre vie professionnelle et familiale. Michelle Fabre, maire adjoint délégué à la Petite Enfance répond aux questions du Journal des écoles.**



Michelle Fabre,  
maire adjoint  
délégué à la  
Petite Enfance.

**Le Journal des écoles : Michelle Fabre, pouvez-vous nous parler des actions mises en place par la Ville pour développer l'offre d'accueil « Petite Enfance » ?**

**Michelle Fabre :** La Ville a construit un schéma directeur de la petite enfance destiné à donner ses axes de développement, à permettre de mieux répondre aux demandes des familles et à faire croître l'offre d'accueil des jeunes enfants sur l'ensemble du territoire. Ce schéma insiste d'abord sur la valorisation de l'accueil familial auprès d'assistantes maternelles. Cet accueil familial concerne les « nounous » indépendantes avec la création d'un second Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) au sud de la ville qui devrait permettre de faciliter le lien avec les familles. Il concerne aussi l'accueil auprès des assistantes maternelles des crèches familiales municipales. Ce schéma met ensuite l'accent sur la nécessité de poursuivre la création de nouvelles structures d'accueil collectives, très sollicitées par les familles. Il tend, enfin,

à développer les compétences petite enfance sur le territoire en facilitant l'implantation d'autres acteurs de la petite enfance à Perpignan : crèches d'entreprises, micro crèches, maisons d'assistantes maternelles, soutien aux crèches associatives.

**JDE : Un contrat Enfance/Jeunesse (CEJ) est établi avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), en quoi consiste-il et quels en sont les objectifs ?**

**MF :** Le CEJ reprend les objectifs du schéma directeur mais il en prévoit également les financements. La CAF est le partenaire essentiel de la Ville dans le secteur de la petite enfance. C'est avec elle que se négocient les perspectives d'évolution et les modalités de cofinancement. Aujourd'hui toute structure nouvelle créée par la Ville doit être co-validée et fait l'objet de cofinancement, la CAF prenant à sa charge 55% de la charge résiduelle supportée par la collectivité. Ce contrat est fondamental car il formalise ces objectifs et ces financements.

**JDE : Avez-vous noté une évolution des besoins des parents quant à l'accueil des tout-petits, si tel est le cas comment la Ville répond à ces changements ?**

**MF :** Nous avons constaté que l'éclatement du temps de travail, la multiplication des « petits

boulots », les repos compensateurs, avaient rendu nécessaire le développement de l'offre d'accueil sur des temps plus courts, sur de l'accueil occasionnel. Aujourd'hui, moins de 10% de familles sollicitent pour leur enfant un accueil à temps complet 8h par jour, 5 jours par semaine. Nous nous sommes donc orientés prioritairement, en accord avec la CAF, vers la création de halte-garderies. Sur l'année 2011, 4 structures seront ouvertes en 8 mois, qu'il s'agisse de la halte-garderie *Les Petits Princes* à Saint-Mathieu (12 places pour 35 familles touchées) ouverte en janvier, de la halte-garderie *Ainsi font les petits* à Vernet-Salanque (10 places pour 32 familles touchées) ouverte en février, celle de *Corbinot* à Saint-Martin (14 places pour une quarantaine de familles utilisatrices en perspective) ouverte en mai, ou encore la crèche musicale *Pape Carpentier* ouverte en août, offrant 12 places d'accueil permanent et 12 places en accueil occasionnel sur un projet d'éveil musical du tout-petit. Cette crèche devrait permettre de prendre en compte plus de 70 demandes. Au total ce sont entre 180 et 200 familles supplémentaires qui verront leur demande satisfaite grâce à ces nouvelles structures. Du travail reste à faire, mais la dynamique « Petite Enfance » à Perpignan est plus que jamais engagée. ■

## Ateliers parents/ enfants

La halte-garderie *Les Mésanges*, propose 1 vendredi après-midi sur 2, des ateliers parents/enfants ouverts aux familles dont les enfants sont accueillis sur la structure. Les parents sont associés aux activités autour de thématiques diverses. Ce sont des moments de convivialité, d'échanges et un moment partagé entre parent et enfant. ■

**Les Mésanges :**  
04 68 52 92 08



Les ateliers parents/enfants, des moments de partage et d'écoute

## Accueil de jeunes enfants en situation de handicap

Le service Petite Enfance a souhaité organiser, pour ses agents des crèches et halte-garderies, une action de formation autour de l'accueil des enfants en situation de handicap. Inscrite au plan de formation de la Ville, elle vise à optimiser les compétences des professionnels du service, et garantir aux enfants en situation de handicap, un accueil de qualité. Elle bénéficie de l'aide de la CAF et doit se mettre en œuvre avec des intervenants spécialisés (ex : association Mireille Bonnet). ■



La crèche *Pape-Carpentier* accueille les tout-petits dans un cadre agréable.

## 8 / Informations pratiques



### Accueil Petite Enfance : enfants de moins de 4 ans Structures municipales

#### Crèches Multi-Accueil : établissements adaptés aux tout-petits

Accueil des enfants : 7h30-18h30

- **Moulin à Vent** – Place d'Alghéro – Tél. : 04 68 50 06 93
- **Centre-ville** – H. Desprès  
10, rue Fustel de Coulanges – Tél. : 04 68 66 30 07
- **Mailloles** – Joan Miró  
16, avenue de Belfort – Tél. : 04 68 66 33 00
- **Château-Roussillon** – Claude Simon  
Chemin de la Roseraie – Tél. : 04 68 86 22 08
- **Saint-Mathieu**  
- Jordi Barre : 2 bis rue rempart Saint-Mathieu  
Tél. : 04 68 50 80 97  
- Pape Carpentier : 23 rue Grande la Monnaie  
Tél. : 04 68 35 29 62

#### Crèches familiales : au domicile d'assistantes maternelles agréées et employées par la Ville

Accueil des enfants : 7h30-18h30

- **Vertefeuille**  
Rue de Palalda – Tél. : 04 68 66 23 01
- **Saint-Assisclé**  
41 avenue de la Massane – Tél. : 04 68 85 23 16
- **Moyen-Vernet**  
Rue Jean-Victor Poncelet – Tél. : 04 68 63 84 36
- **Las Cobas** – Rue de la Houle – Tél. : 04 68 66 18 72
- **Centre-ville** – Lakanal / Mme Roland  
12, rue Foy – Tél. : 04 68 35 18 62

#### Haltes-Garderies :

- **Moyen-Vernet** – Les Mésanges  
25, rue des mésanges – Tél. : 04 68 52 92 08  
Du lundi au jeudi : 8h30-12h30 et 13h45-17h15  
Vendredi : 8h15-12h15 et 14h-17h
- **Mme Roland/Lakanal**  
12, rue Foy – Tél. : 04 68 66 18 63  
Lundi, mardi, mercredi et jeudi :  
8h15-12h15 et 13h45-18h15  
Vendredi : 8h15-12h15 et 13h45-17h

#### Relais Assistantes Maternelles : Lieu d'information, d'échanges, d'écoute entre les assistantes maternelles indépendantes et les parents employeurs

- **RAM Nord** :  
25 bis rue Samuel Champlain – Tél. : 04 68 52 30 38
- **RAM Sud** :  
avenue Paul Alduy – Tél. : 04 68 66 19 80
- **Point Info accueil petite enfance** :  
10, rue du Castillet  
Tél. : 04 68 66 34 45 ou 04 68 66 34 89  
Accueil : 9h-17h (sur rendez-vous)  
[www.mairie-perpignan.fr/sites/default/files/fichiers/pdf/guide-de-la-petite-enfance-2011.pdf](http://www.mairie-perpignan.fr/sites/default/files/fichiers/pdf/guide-de-la-petite-enfance-2011.pdf)

### Inscriptions en écoles maternelles et élémentaires : Inscriptions en restauration scolaire, études surveillées et haltes-accueil

#### → Vous habitez le quartier du Vernet

Mairie de Quartier Nord  
39, avenue Maréchal Joffre – Tél. : 04 68 62 37 70  
Ouverture des bureaux : 9h-17h  
Encaissement restauration scolaire :  
mardi 9h30-12h30 et jeudi 9h30-12h30

#### → Vous habitez les quartiers Mailloles, Saint-Martin, Saint-Assisclé, La Gare

Mairie de quartier Ouest  
16, avenue de Belfort – Tél. : 04 68 62 37 82  
Ouverture des bureaux : 9h-17h  
Encaissement restauration scolaire :  
mardi 13h30 -17h

#### → Vous habitez les quartiers Saint-Mathieu, Saint-Jacques, Cassanyes, Centre-ville, le Castillet, Clémenceau

Mairie de quartier Centre Ancien  
Place Carola – Tél. : 04 68 62 38 80  
Ouverture des bureaux : 9h-17h  
Encaissement restauration scolaire :  
jeudi 13h30-17h

#### → Vous habitez les quartiers Les Platanes, Champ de Mars, Saint-GAudérique, Las Cobas, Clos Banet, Château-Roussillon

Mairie de quartier Est  
1, rue des Calanques – Tél. : 04 68 66 30 10  
Ouverture des bureaux : 9h-17h

#### → Vous habitez les quartiers Kennedy, La Lunette, Moulin à Vent, Université et Passio Vella, Vertefeuille, Porte d'Espagne, Catalunya, Mas Bresson

Mairie de quartier Sud (Annexe Mairie de Vertefeuille)  
Place de l'Europe – Tél. : 04 68 66 30 14  
Ouverture des bureaux :  
9h-12h30 et 14h-17h

Les inscriptions en garderie périscolaire (matin, midi,  
début d'après-midi et après l'étude surveillée et la halte  
d'accueil) s'effectuent directement auprès des direc-  
teurs d'école.

### Loisirs : accueil des enfants les mercredis, petites et grandes vacances (demi-journée ou journée avec ou sans repas)

#### Accueil de loisirs maternels : enfants scolarisés de 2 ans et demi à 6 ans. Accueil de 7h45 à 18h15

- **Haut-Vernet** – H. Boucher  
Rue Alcover – Tél. : 04 68 63 99 05  
Accueil : 9h-18h
- **Moyen-Vernet** – Diaz  
Rue Raoul Dufy  
Tél. : 04 68 52 51 16
- **Vernet-Salanque**  
Chemin del Vives  
Tél. : 04 68 63 91 76
- **Bas-Vernet**  
Rue du Carol – Tél. : 04 68 61 08 01  
Fonctionne également les samedis  
Sans repas : 9h30-12h et  
14h-17h30
- **Moulin à Vent**  
- **Vertefeuille** : rue de la Soulane  
Tél. : 04 68 22 78 87  
- **La Lunette** : rue Colonel d'Ornano  
Tél. : 04 68 62 11 02
- **Champ de Mars**  
Rue Paul Valéry  
Tél. : 04 68 67 57 19
- **Centre-ville**  
- Square Platanes :  
rue des Dahlias  
Tél. : 04 68 35 44 97  
- Romain Rolland :  
av.Guynemer  
Tél. : 04 68 67 51 86
- **Saint-Assisclé**  
Place Elie de Beaumont  
Tél. : 04 68 85 48 16
- **Saint-Martin**  
Avenue Victor Dalbiez  
Tél. : 04 68 85 43 32
- **Baléares** – Maison Saint-Martin  
Rue de la Briqueterie  
Tél. : 04 68 54 60 38

#### Accueils de loisirs primaires sans repas : enfants scolarisés de 6 à 12 ans; Accueil de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

- **Haut-Vernet**  
76, avenue de l'Aérodrome  
Tél. : 06 14 16 65 46  
ou 04 68 63 99 05
- **Saint-Martin - Baléares**  
Rue de la Briqueterie  
Tél. : 04 68 85 29 21
- **Saint-Jacques**  
Ludothèque Rabelais  
Rue de l'Eglise Saint-Jacques  
Tél. : 04 68 34 07 55
- **Mailloles**  
Rue des Aubépines  
Tél. : 06 27 20 28 94

#### Accueil de loisirs primaires avec repas : enfants scolarisés de 6 ans à 12 ans. Accueil de 7h45 à 18h15

- **Saint-Assisclé**  
Rue Maurice Levy  
Tél. : 04 68 56 66 38
- **Bas-Vernet**  
Rue des Nohèdes  
Tél. : 04 68 61 31 80  
Fonctionne également  
les samedis (sans repas)
- **Moulin à Vent**  
- **Vertefeuille**  
Rue de la soulane  
Tél. : 04 68 68 28 19
- **Clos Banet**  
Avenue du Général Gilles  
Tél. : 04 68 51 47 79
- **Mas Bresson**  
Chemin du Mas Bresson  
Tél. : 04 68 95 58 32
- **Moyen-Vernet** – Diaz  
Rue Raoul Dufy  
Tél. : 04 68 52 51 16
- **Vernet-Salanque**  
Chemin del Vivès  
Tél. : 04 68 52 07 20
- **Champ de Mar**  
Rue Paul Valéry  
Tél. : 04 68 34 32 85
- **Centre-ville** – Romain Rolland  
Avenue Guynemer  
Tél. : 04 68 67 51 86

### Renseignements

**Direction de l'Action Educative et de l'Enfance**  
10, rue du Castillet – Tél. : 04 68 66 30 71  
Fax : 04 68 66 34 22  
[daee-direction@mairie-perpignan.com](mailto:daee-direction@mairie-perpignan.com)

**Remerciements et départs** : M. Marty, Inspecteur Education Nationale - Mme Aguilar, directrice élémentaire V. Hugo - M. Cambillau, directeur élémentaire Pasteur Lamartine - M. Alphonso, directeur élémentaire d'Alembert 2, M. Brossard, directeur élémentaire H. Rigaud - M. Leroux, directeur maternelle L. Massé - M. De Guardia, directeur maternelle C. Simon - Mme Barande, directrice maternelle d'Alembert - Mme Carayol, directrice maternelle Duruy - Mme Sfalli, directrice maternelle Condorcet - Mme Audru, Atsem V. Hugo - Mme Bascou, Atsem C. Simon - Mme Renault, Atsem B. Pascal - Mme Gallet, Atsem Les Arrels - Mme Martinez, Atsem A. France - Mme Daynac, service Restauration Jordi Barre - Mme Herrero, service Restauration Claude Simon - M. Deixonne, Concierge D'Alembert - M. Picques, Concierge Anatole France.